

PARTI DES PIRATES

Accord Swift : le public a été trompé

Le Parti des pirates constate que les craintes citoyennes à propos de l'accord Swift se confirment.

L'accord sur l'échange de données bancaires que l'Union européenne a signé avec les États-Unis le 8 juillet 2010 a servi de prétexte à transmettre des données bancaires sur des citoyens européens, sans soupçons et sans protection des données suffisante.

Le Parti des pirates demande aux ministres Halsdorf (Intérieur) et Biltgen (Justice) de redresser sans tarder leur erreur.

L'accord de juillet 2010 prévoit que les autorités américaines ont accès aux informations sur les transferts intercontinentaux. Il s'avère qu'elles ont accaparé également des informations sur les transferts et informations intraeuropéens.

Le Parti des pirates dénonce l'hypocrisie qui, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, ne s'oppose pas au transfert des données bancaires des citoyens européens et luxembourgeois.